

CONCERNE

Personnel exécutant des tâches en basse tension habilité depuis environ 3 ans, et ayant suivi la formation initiale.

PRÉREQUIS

Il est demandé à chaque participant de se munir de son titre d'habilitation le jour de la formation.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances en application des prescriptions sécurité de la publication NFC 18.510.
- S'assurer de l'aptitude du personnel concerné dans les domaines en relation avec leur activité professionnelle.

DURÉE

1,5 jours

SANCTION

Avis après formation

PÉDAGOGIE

Alternance théorie et pratique.

Manipulation sur équipements BT.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU**GEDAF /ELSETE****Centre de VALENCE :**

Pôle 2000 - Rue des Entrepreneurs
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :

33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :

949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

Rappel des points fondamentaux

Notions élémentaires de l'électricité.

Mise en évidence de la tension et du courant – Danger de l'électricité.

Conduite à tenir en cas d'incident d'origine électrique.

Définition de l'étendue des tâches et des secteurs autorisés

Mise à jour des connaissances en fonction.

Des nouveaux textes et documents.

Des nouveaux matériels et équipements utilisés ou à utiliser.

Comment travailler en sécurité

Lecture de schémas simples.

Matériel de sécurité.

Équipement de protection individuelle – Outilage – Choix du matériel.

Tests et travaux pratiques

Contrôle des connaissances – test d'évaluation théorique et pratique.

Avis pour la définition du titre d'habilitation électrique délivré par l'entreprise.

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry